

COMMUNE DE ROLAMPONT  
COMPTE-RENDU  
SEANCE DU 7 OCTOBRE 1999

-----  
L'AN MIL NEUF CENT QUATRE VINGT DIX NEUF, LE JEUDI 7 OCTOBRE A VINGT HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 1er octobre 1999, s'est assemblé sous la présidence de M. Michel Gallissot.

**Etaient présents** : M. Michel GALLISSOT, maire, MM. DELIN, PELLETIER, Mlle TORRAILLE, MME RUEL, Adjoints, BOUVIER, VOILLEQUIN, maires-délégués, MMES ROBIN, Mlles DIOT, BROCHOT, MM. COUVREUX, THOMASSIN, HERBERT, BREGERE, DOUCHE Francis, conseillers municipaux.

**Excusé** : M. DOUCHE Pierre, maire-délégué, MM. RAGUET, GALLISSOT Patrick (procuration à Mme Ruel), conseillers municipaux,

**Absents** : M. PEUREUX, conseillers municipaux.  
-----

M. le Maire ouvre la séance à 20 h 05.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Mlle TORRAILLE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**N°0 Adoption du procès-verbal de la séance du 19 juillet 1999.**

Adopté à l'UNANIMITE.

**N°1 Approbation de la mise en place du contrat éducatif local.**

Adopté à l'UNANIMITE.

**N°2 Approbation du contrat Temps libres (Caf).**

Adopté à l'UNANIMITE

**N°3 Création de deux emplois-jeune.**

Adopté à l'UNANIMITE.

**N°4 Approbation d'une subvention exceptionnelle au bénéfice de l'école de Lannes.**

Adopté à l'UNANIMITE.

**N°5 Fixation du prix des repas servis à la cantine scolaire pour l'année scolaire 1999-2000.**

Adopté à l'UNANIMITE.

**N°6 Fixation du prix de vente de la terre végétale appartenant à la commune.**

Adopté à l'UNANIMITE.

**N°7 Avenants aux marchés. Salle des sports.**

Adopté à l'UNANIMITE.

**N°8 Revalorisation du prix de location des locaux vacants du Groupe scolaire.**

Adopté à l'UNANIMITE.

**N°9 Vente de d'une parcelle de terrain communal au bénéfice de la Sctet.**

Adopté à l'UNANIMITE.

**N°10 Approbation de la convention pour travaux d'investissement dans les collèges chaumontais. Camille Saint-Saëns. Année 1999.**

Adopté à l'UNANIMITE.

**N°11 Approbation de la destination des coupes en forêt communale de Rolampont. Exercice 2000.**

Adopté à l'UNANIMITE.

**N°12 Approbation du report de la coupe n°47 en forêt communale de Rolampont.**

Adopté à l'UNANIMITE.

**N°13 Approbation de la motion contre le démantèlement de la Snf. Site de Chalindrey.**

Adopté à l'UNANIMITE.

**N°14 Accord sur la proposition de gestion de la décharge municipale de Rolampont faite par l'entreprise Dectra.**

Adopté à l'UNANIMITE.

**N°15 Inscription en dépense d'investissement de l'achat de cinq casques de sapeurs-pompiers.**

Adopté à l'UNANIMITE.

**N°16 Approbation de la transformation du Centre de première intervention de Rolampont en Centre de première intervention intégré dans le cadre du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques.**

Adopté à l'UNANIMITE.

**N°17 Création d'un emploi Ccc supplémentaire.**

Adopté à l'UNANIMITE.

**N°18 Approbation de la convention Dialège - Edf.**

Adopté à l'UNANIMITE.

**N°19 Approbation du prix de location du lave-vaisselle de la Maison du Temps Libre.**

Adopté à l'UNANIMITE.

**N°20 Approbation d'une subvention d'un montant de 200 F au bénéfice du Comité d'entente des associations pour l'organisation de la journée nationale des associations des aveugles et malvoyants.**

Adopté à l'UNANIMITE.

**N°21 Habilitation du maire pour l'achat d'un immeuble sis à Charmoilles mis en vente par l'Administration des Domaines**

Adopté à l'UNANIMITE.

**N°22 Demande de concours à la Ddaf de la Haute-Marne pour une mission de maîtrise d'oeuvre dans le cadre des travaux de renforcement en eau potable (raccordement de la source du Lonceau au réservoir).**

Adopté à l'UNANIMITE.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE M. LE MAIRE LEVE LA SEANCE LE 7 OCTOBRE 1999 A VINGT-TROIS HEURES QUARANTE-CINQ MINUTES.

Le maire,